



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 mars 2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de MIMET

Conseillers Municipaux : 25 L'an deux mille vingt, le 6 mars 2020 à 10 h.

En exercice : 25

Le Conseil Municipal de Mimet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Salle des Fêtes du Village.

**Ayant pris part
à la Délibération : 23**

Secrétaire de séance: Madame Véronique LEFEBVRE

Présents : Georges CRISTIANI, Maire, Corinne CENTARO, Lordine BELARBI, Geneviève DALFIN, Gilles FEDERIGHI, Francis MOLINA, Muriel SASSI, Bernard MONTAGNA, Anne KESSAS, Adjoint, Roselyne FEDE, Franco COPPONI, Jany MAURICE, Michel RONOT, Evelyne GODDYN-MOUNIER, Eric CLAUDET, Claudia ROBRIEUX, Véronique LEFEBVRE, Conseillers Municipaux.
Absents ayant donné pouvoir : Patricia FERRAND à Corinne CENTARO, Agnès IACOPONI à Roselyne FEDE, Bertrand BALANSARD à Anne KESSAS, Cédric RIEDEL à Lordine BELARBI, Karen GAGLIANO à Geneviève DALFIN, Fanny SANSONE à Georges CRISTIANI.
Absents : Patrice BUSCA, Michèle BOILLON, Conseillers Municipaux.

N°2020/06 – Convention de transfert temporaire de Maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du Domaine Public Routier et de Financement par Fonds de Concours entre la Direction des Routes et la Commune de Mimet – Aménagement de la Rue de Pergine RD8d

Depuis de nombreuses années, la Commune de Mimet sollicite la Direction des Routes afin que l'aménagement de la Route de Pergine, RD8d, soit réalisé.

Ce projet qui devait initialement débiter en 2015, a été retardé maintes fois par la Direction des Routes.

Afin de réaliser prochainement ces travaux, la Direction des Routes propose à la Commune de Mimet la conclusion d'une convention.

Les travaux concernent l'aménagement de la Rue de Pergine (RD8d) entre l'entrée de ville et le carrefour du Poteau, avec notamment, la réalisation d'un trottoir entre la Rue Balotesti et le carrefour du Poteau (intersection entre la RD7 et la RD8).

Cette convention a pour objet de définir le transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage que détient la Commune de Mimet au Département pour la réalisation, notamment de :

- l'uniformisation de la largeur de la chaussée routière de la RD8d à 5,50 mètres entre l'entrée de la ville et le raccordement à la RD8/RD7 (Carrefour du Poteau) ;
- la mise en place côté amont, d'un caniveau ;
- l'amélioration du carrefour avec la Rue de Balotesti.

La maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération sera assurée par le Département.

Le montant des travaux est estimé à 1 561 568,16 € TTC.

La réalisation des travaux se fera avec des prises en charges réparties entre le Département et la Commune.

Ces travaux feront l'objet de prochains points en Conseil Municipal pour l'obtention de subventions.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'accepter la signature de cette convention, ci-annexée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent la signature de la convention de transfert temporaire de Maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du Domaine Public Routier et de Financement par Fonds de Concours entre la Direction des Routes et la Commune de Mimet pour l'aménagement de la Rue de Pergine RD8d.

Acte exécutoire en application
de l'art. 2 de la loi du 2 mars 1982
Publié ou notifié le : **16 MARS 2020**
Transmis au contrôle de légalité le : **16 MARS 2020**

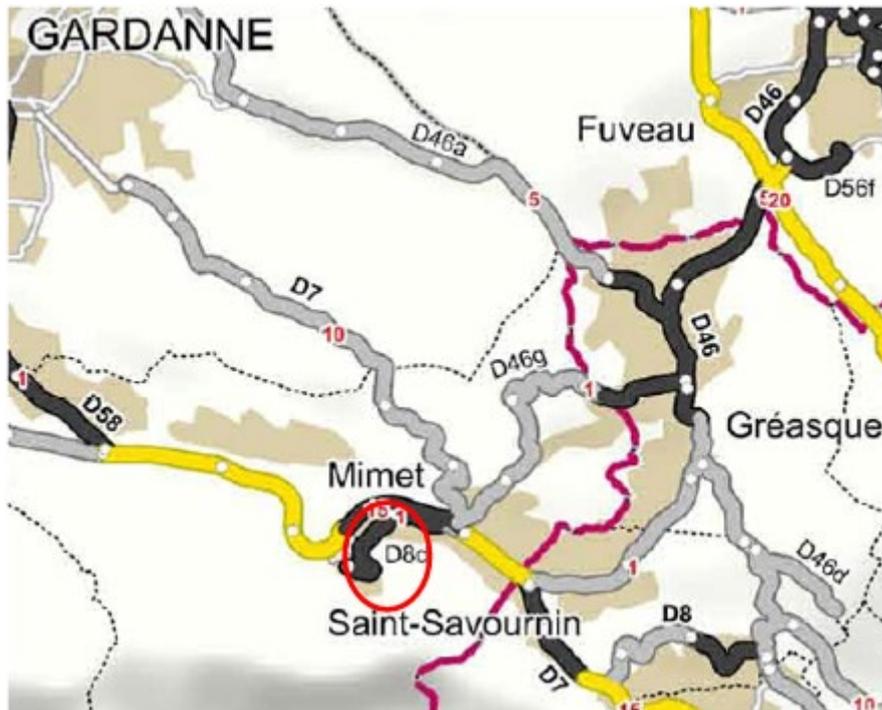


Georges Christiani,
Maire de Mimet

Rapport 44872

RD 8d – Mimet - Aménagement de la rue de Pergine

Localisation du projet :



Plan de situation :

